\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Tatyana Moskalkova  
Human Rights Commissioner  
Smolensky Boulevard, 19с2  
119121 Moscow  
Russian Federation

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Madame la Haut-Commissaire,

**J’attire votre attention sur la situation du militant des droits humains Tofik Abdoulgaziev, emprisonné à LPU-3, dans la région de Tcheliabinsk, après avoir été condamné par un tribunal militaire pour des motifs politiques, à l’issue d’un procès inéquitable.**

Le 6 mai 2024, un professionnel de santé indépendant a analysé les résultats de l’examen médical réalisé en détention sur Tofik Abdoulgaziev et a conclu qu’il souffrait de tuberculose, de pneumonie bilatérale, d’insuffisance cardiaque chronique et d’autres maladies graves incluses dans la liste des «maladies graves empêchant l’incarcération» selon la résolution 54 du gouvernement russe du 2 février 2004. Le droit russe prévoit que les tribunaux doivent remettre en liberté les prisonniers qui en souffrent.

Le 6 août 2024, le tribunal de district de Metalourguitchesky, à Tcheliabinsk, a rejeté la demande de libération de Tofik Abdoulgaziev pour raisons de santé.

Un décès en détention résultant d’un refus délibéré de prodiguer des soins de santé adéquats constitue une privation arbitraire de la vie, ce qui est une violation grave du droit international relatif aux droits humains. Tofik Abdoulgaziev doit être libéré immédiatement pour raisons de santé et autorisé à être transféré dans un établissement médical de son choix pour recevoir tous les traitements et soins de santé dont il a besoin.

**Je vous exhorte à prendre toutes les mesures en votre pouvoir afin que Tofik Abdoulgaziev soit libéré immédiatement pour raisons de santé, qu’il reçoive d’urgence les soins dont il a besoin et que tous les responsables des conditions de sa détention et de sa privation de soins médicaux soient amenés à rendre des comptes.**

Veuillez agréer, Madame, l’expression de ma haute considération.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

**Copie**

Ambassade de la Fédération de Russie, Brunnadernrain 37, 3006 Berne

Fax: 031 352 55 95 / E-mail: rusbotschaft@bluewin.ch / FB: /RusEmbSwiss / Twitter/X: /RusEmbSwiss